

N°34 PRINTEMPS 2000

Édito

Le numéro spécial de « Vivre au Jabron an 2000 » avec photos des villages est paru.

Si vous ne l'avez pas encore, réclamez-le à la mairie de votre commune (un exemplaire par foyer).

Les artisans, commerçants, etc. désirant participer au stand de la Vallée pour la foire de Sisteron sont priés de se faire connaître auprès de M. VADOT, maire de Valbelle et président du SIVOM.

Une réunion est prévue le 25 avril.

LE TRI DES DÉCHETS

Le 2 mars 2000, M. Claude BREMOND, président du SITOM, avait réuni les conseillers municipaux du canton de Noyers sur Jabron afin de les sensibiliser et de leur expliquer l'importance de la collecte sélective des déchets. Voici le compte rendu de la réunion :

« Quelques temps seulement nous séparant maintenant de notre entrée dans l'Ère du Déchet.

En effet, avec la mise en place sur nos communes d'une collecte sélective et le projet d'une déchetterie, nous participerons de manière active à la préservation de l'environnement et à l'amélioration de notre cadre de vie.

La collecte sélective va débuter dans quelques temps. Peut-être est-il bon de nous attarder quelque peu sur les raisons de sa mise en place, et sur les moyens qui seront mis à notre disposition pour appréhender du mieux possible le changement fondamental qui va s'opérer au quotidien dans nos foyers.

Le SITOM du Sisteronais (Syndicat Intercommunal du Traitement des Ordures Ménagères), dont nos communes dépendent pour la collecte et le traitement

des déchets ménagers, recueille presque 4000 tonnes de déchets par an. Ce qui revient à dire que chacun de nous produit 1 kg de déchets par jour. Or, sur l'ensemble de ces déchets, presque 40 % peuvent être recyclés et réutilisés pour de nombreuses autres applications : il faut savoir par exemple qu'avec des bouteilles en plastique, nous pouvons réaliser des pulls, de la laine polaire, etc...

Devant ce constat, la collecte sélective devenait un élément capital à considérer dans la gestion de nos déchets.

Pour recycler, un tri en amont est nécessaire et nous demandons ici à tous un effort pour que cette démarche de collecte sélective soit une réussite.

Pour ce faire, des Points propres de 3 conteneurs seront mis à notre disposition.

Dans un premier temps, un seul point propre sera installé dans la Vallée (commune de Bevons - route départementale D 946 - près de l'arrêt de bus). Rapidement ensuite, les communes de Noyers sur Jabron (Place du village) et de St Vincent sur Jabron (route départementale D 946) en seront également équipées.

Les 3 conteneurs mis en place sont :

- un conteneur pour le verre : bouteilles, bocaux et pots en verre,
- un conteneur pour les journaux, revues et magazines,
- un conteneur pour les emballages légers : bouteilles en plastique, briques alimentaires, boîtes métalliques et cartonnets (type Tetra-pack).

Dans le processus de valorisation des déchets, ce tri est indispensable.

En effet, après cette phase capitale effectuée, nos déchets seront acheminés vers des centres dans lesquels des employés affineront le tri.

Par respect pour l'environnement et les autres intervenants de la chaîne, nous savons que vous saurez faire preuve de rigueur et de civisme »

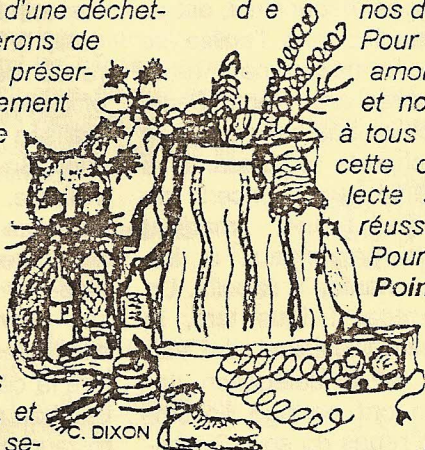
Angélique LATIL

P-S : Les huiles de vidange ne sont pas encore concernées, mais M. BREMOND, sur demande, a précisé que l'on pouvait utiliser les conteneurs des ateliers municipaux de Sisteron.

Dernière minute

L'opération est reportée fin mai 2000, suite à la défaillance des fournisseurs de colonnes de récupération.

Claude BRÉMOND

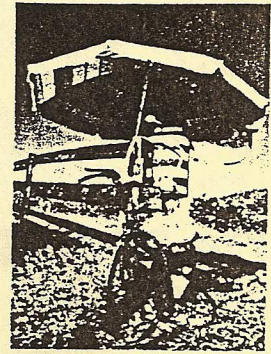


FOYER RURAL

Cours d'italien : lundi, jeudi
Chorale : mardi
Soutien en anglais : à la demande
Informatique : mercredi, jeudi
Gym volontaire : mercredi
Atelier d'écriture : voir calendrier
Théâtre : vendredi
Atelier d'arts plastiques et créatifs : samedi
Stage construction ossature bois : à partir du 8 avril
RENSEIGNEMENTS ET PROGRAMME :
04 92 62 85 75
04 92 62 00 26
04 92 62 05 97

CONCOURS D'ÉPOUVANTAILS

Ils étaient 43 tout le long de la vallée suscitant l'intérêt des habitants et éveillant la curiosité des touristes. Un grand bravo à leurs créateurs qui ont su allier techniques, esthétique et humour et un grand merci au Foyer Rural qui en a eu l'idée et organisé l'activité. Le premier prix a été décerné à la famille BLANC MAILLET de Noyers sur Jabron, récompense méritée ô combien!, mais tous les épouvantails étaient une réussite



ASSOCIATION DE DÉFENSE DE LA VALLÉE DU JABRON ET DE SON ENVIRONNEMENT

est le moment de participer à notre action de repérage des sites d'orchidées (annoncée dans le numéro précédent de Vivre au Jabron). Si cela vous plaît, bien évidemment !

Les contacts sont :

- Josette Sordes (Noyers)
- Christine Mouton (St Vincent)
- Marcelle Delécolle (Noyers)
- Pierre Taillet (St Vincent)
- Miette Watt (St Vincent)

JUMELAGE VALBELLE/MONTESEGALE (ITALIE) RENCONTRES DES 1^{ER} ET 2 AVRIL 2000

Les communes de Valbelle et Montese-gale sont jumelées depuis l'année dernière. En septembre 1999, une délégation valbelloise est allée à Montese-gale pour la cérémonie officielle du jumelage. Il y a quelques jours, les italiens sont venus à leur tour à Valbelle. Arrivés le 31 mars au soir, les 25 membres de cette délégation, dont le maire Giovanni Ferrari, et une partie de son conseil municipal ont été reçus par le maire de Valbelle, Pierre-Yves Vadot, et son conseil municipal, quelques collégiens et lycéens qui apprennent l'italien et les adultes qui suivent les cours d'italien organisés à Valbelle par le Foyer Rural.

Après le discours de bienvenue en italien du maire de Valbelle auquel le maire de Montese-gale a répondu en français, toutes les personnes présentes ont pu converser autour d'un repas froid dans les deux langues respectives. Le matin du samedi 1^{er} avril, la délégation italienne, une partie de la population valbelloise et des élus de la vallée du Jabron ont visité la citadelle de Sisteron. Il faut ici remercier M. Spagnou, maire de Sisteron, qui a offert l'entrée. L'après-midi, après quelques courses à Sisteron, les italiens ont pu assister à un spectacle de chant a capella à l'église de Valbelle. Les quelque 120 personnes présentes, dont M. Domeizei, Sénateur, M. Bernard, Conseiller Général, M. Cou-

telle et Henri Bouchet, maires de la vallée et leurs épouses respectives, ont pu applaudir, dans l'église de Valbelle (récemment rénovée avec art), René Sette, qui de sa très belle voix à la fois chaude et puissante, a présenté un concert de grande tenue, mariant chants provençaux et italiens, chantés a capella. Un vrai régal ! Plus tard, le Conseil Municipal de Valbelle et la délégation italienne ont partagé ensemble le repas du soir. Dimanche 2 avril a eu lieu la cérémonie officielle du jumelage. En présence de M. Honde, Député, et de son épouse, de M. Delmar, Maire de Forcalquier, de Mme Latil, Maire de Noyers et de M. Bouchet, Maire des Omergues, et de beaucoup

Valbellois. M. Vadot, Maire de Valbelle, a remis à M. Ferrari, Maire de Montese-gale, la plaque commémorative de cette cérémonie officielle, plaque qui a été réalisée par Mireille et Michel Savourin, potiers à Valbelle. Le groupe « Lei Dansaire de Sant Dounat » a régalié ensuite l'assemblée par une suite de danses provençales très bien exécutées. Un apéritif a clôturé la cérémonie. Après un très bon repas servi au Bar-restaurant Dumas, la délégation italienne a repris la route pour Montese-gale. Toutes ces rencontres ont été marquées par une très grande convivialité qui a fait de ce jumelage un beau succès populaire. En septembre, ce sera au tour des Valbellois d'aller en Italie...

Claude ROUSTAN :- un homme entre ciel et terre, à Curel (dont le nom date de la destruction et reconstruction du village par les Sarrasins)

« En principe, les gens qui viennent dans la vallée, ils ne repartent pas. »

Dans la terre, les truffes...

Son arrière grand-père, né en 1878, possédait déjà, dans la vallée, des plantations de chènes truffiers...

Un chien, quelle que soit sa race peut être un bon chien truffier ; « c'est une question de lien avec son maître, de bonne entente, de caractères communs, comme pour deux personnes. »

L'éducation du chien commence à l'âge de six mois, c'est une éducation enveloppée de gâteries (pain, fromage, biscuits, chocolat en cas de fatigue...) et de jeux (la truffe ensevelie dans le sable, puis la terre, puis les pierres, sous les feuilles mortes, etc.)

Un bon chien truffier peut être une chienne, mais il est connu que le mâle possède un odorat plus fin que la femelle...

Dans la montagne, des chamois ivres...

Quarante-cinq à quarante neuf chamois habitent Lure, dont une vingtaine seraient au-dessus de Curel.

« Au printemps, les hêtres revêtent leurs jeunes feuilles, et les chamois descendent se saouler à la nouvelle sève ».

Pendant, munis de leurs sabots « à ventouse » (phénomène rendu possible par le creux logé au centre du coussinet), même joyeux de leur passage festif parmi les hêtres, ils peuvent de nouveau nous éblouir, agrippés aux Cavallets vertigineux !

Et, savez-vous que le chamois sifle comme la marmotte ?

Dans la bouche, la saveur de la sagesse populaire : les dictons

« Tan que l'a de neù su Luro la prouvenço es pas seguro »

(Tant qu'il y a de la neige sur Lure, la Provence n'est pas sûre)

« Si per li Rampau, lou ven brando, lou ven brando lou rameù, lou brando fin a Sant Miqueu »

(Le vent qui bouge aux Rameaux, bouge jusqu'à la St Michel)

« Quouro la neù tuombo pas dès aubro, es que n'espero d'autro »

(Si la neige ne tombe pas des arbres, c'est qu'elle en attend d'autre)

Dans le ciel, et sur terre, un livre ouvert pour qui sait lire...

« Si Lure a mis son chapeau (nuages coiffant la cime), il va pleuvoir. »

Lorsque le chapeau s'en va, place au mistral ».

L'hiver : « un ciel étoilé, une multitude d'étoiles qui se touchent, un ciel très brillant, c'est de la neige pour demain ».

L'été : « un ciel très étoilé, c'est la marque de l'orage à venir ».

« les étoiles filantes, visibles à l'ouest, c'est du gros chaud qui arrive ».

« Si le Ventoux est noir, le mistral n'est pas loin ».

(ici, il s'agit plutôt de la queue du mistral, la vallée est plus aux prises avec la tramontane qui vient de l'ouest, sud-ouest, qu'avec le froid mistral venu du nord, nord-ouest)

« Si le mistral souffle un jour (au lieu de trois ou six ou neuf) et s'arrête, il pleut le lendemain ».

« Si le vent vient de l'est, c'est un vent marin chargé de pluie à venir ».

« Quouro lou cougièu canto a l'uba marco lou beù tèms, quouro canto a l'adré devino la pleuio »

(Si le coucou chante face au nord, c'est qu'il fait beau. (il est du côté sud, adret) Si le coucou chante face au sud, c'est qu'il va pleuvoir. (il est du côté nord, ubac))

« L'etieù, si lou reinard ginguolo (japo) en plèn jour, ploù dous jour après »

(L'été, si le renard aboie en plein jour, il pleut deux jours après)

« Pour la Chandeleur, lorsqu'il fait beau, l'ours sort sa paille pour la faire sécher ». (l'hiver dure alors, encore quarante jours)

« Si les oignons, les aulx ont fait beaucoup de peaux, l'hiver sera rude ».

« Si les hirondelles quittent la vallée tôt en septembre, le froid viendra tôt également ».

« Si elles nous quittent fin septembre, l'hiver s'approchera normalement ».

« Si les hirondelles n'ont eu qu'une nichée, en juin, elles nous quitteront vite ».

« Si elles ont deux nichées, en juin et en juillet, elles resteront plus longtemps ».

(chez les hirondelles, les petits

quittent le nid au bout de trois semaines.)

« Si les animaux font de la sous-bourre (bien épaisse sous le poil), l'hiver sera rigoureux ».

« la nuit, il ne faut pas dormir ! »

« Le temps qu'il fait le jour de la lune nouvelle, le fait pendant toute la lune ».

« S'il y a un grand halo autour de la lune, il pleut ou il neige deux jours plus tard ».

« Si on voit à peine les étoiles, mais que tout autour d'elles, ce soit lumineux, il neigera le lendemain ».

« le matin et le soir, il ne faut pas dormir ! »

« Si l'ouest est rose au coucher du soleil, le beau temps est en chemin ».

« Si l'est est rose à l'aube, la pluie est en chemin ».

« Si le soleil s'est levé rouge, c'est qu'il s'est levé dans l'eau, la pluie arrive ».

L'eau, les sources, les nappes phréatiques...

La pluie n'est d'aucun secours pour maintenir suffisamment d'eau dans les nappes phréatiques, c'est la neige qui est importante :

S'il a neigé trois fois trente centimètres, il n'y aura pas de problème !

Et le potager ?

On peut commencer à planter après le 1^{er} mai..., sauf pour les herbes et pour les petits pois qui supportent bien le froid.

Pour les haricots, il est nécessaire d'attendre que la terre soit chaude.

Claude ROUSTAN, en grand observateur de la nature, est intarissable ; tout est signe, tout est connaissance, tout est re-connaissance...

A parler avec lui, le présent devient continuité du passé, sans coupure, sans heurt.

A parler avec lui, on commence à comprendre ce que les indiens Navajos nomment Hozhoe, et qui signifie Harmonie.

Frédérique de Carvalho,

Terres d'encre

(Propos recueillis par

Catherine Dixon

et

Frédérique de Carvalho)

Les dictons en provençal ont été aimablement traduits par André GALLIAN de Lange, que nous remercions vivement.

CHRONIQUE DE LA VIE DES COMMUNES

BEVONS

Réalisations de la commune :

- Les travaux du SIVU ont commencé, enfin ! L'entreprise ABRACHY est installée sur Bevons depuis le 8 février dernier. Cette opération permettra de desservir la majorité de la commune de Bevons en eau et assainissement. Les stations d'épuration et les réservoirs seront construits prochainement. Pour l'année 2000, la partie de Noyers sur Jabron « Le Couvent » sera desservi en eau et assainissement. Des travaux seront également réalisés dans le quartier de la Ribière et Chenebotte. Le village de Noyers sur Jabron et l'interconnexion Noyers/Bevons feront l'objet d'une nouvelle opération début 2001.
- Bâtiment « Vieux Castel »
- Le démarrage des travaux est fixé courant avril.

CHATEAUNEUF-MIRAVAIL

État civil :

De Paris, on nous annonce en date du 26/11/99 la naissance de Thomas au foyer de Sylvie CHABAUD et Bernard FREMERY.

Réalisations de la commune :

- Secrétariat et salle du conseil municipal : les travaux seront achevés pour le 31 mars 2000.
- Travaux d'enfouissement de câbles électriques au hameau des Patins, réalisation par l'entreprise SARE - 04600 SAINT AUBAN.
- En cours, restauration de la toile « Assomption » de la Chapelle de Lange. Une subvention est allouée à la commune.

CUREL

État civil :

Naissance de Rachel PUG le 07/01/2000

Réalisations de la commune :

Piste forestière de l'Ubac

LES OMERGUES

Réalisations de la commune :

- Réfection d'un appartement pour location
- Enfouissement de lignes électriques et téléphoniques
- Adhésion à la Communauté des Communes des Hautes Baronnies avec Curel et Montfroc
- Retour des registres d'État Civil remis à neuf

VALBELLE

Réalisations de la commune :

- Projet d'agrandissement de la cantine scolaire
- Projet d'agrandissement du cimetière
- Rencontre du jumelage avec MONTESEGALE les 31 mars, 1^{er} et 2 avril 2000.

MANIFESTATIONS AUX OMERGUES

L'ÉQUIPE DU COMITÉ DES FÊTES VOUS OFFRE SON PROGRAMME POUR L'ANNÉE À VENIR :

Le dimanche 18 juin 2000

Course de VTT championnat de Provence

Le samedi 24 juin 2000

Concours de boules l'après-midi suivi en soirée du traditionnel feu de la St Jean avec pieds paquets

Le vendredi 14 juillet 2000

À 12 h grillades à gogo et brocante vide grenier toute la journée

Le 4, 5, 6 et 7 août 2000

Fête votive avec :

- Le vendredi soir concours de boules et bal soirée jeune
- Le samedi parcours 4x4, apéritif, concours de boules, feu d'artifice, soirée mousse géante avec le Coca tour,
- Le dimanche randonnée pédestre, jeux d'enfants, concours de boules, grande soirée confettis et laser avec Top Chrono
- Le lundi concours de jeu provençal

Le dimanche 20 août 2000

À 12 h sardinade

Le samedi 30 décembre 2000

Grand Loto

**Le SIVOM est désormais présidé par
PierreYves VADOT
Maire de Valbelle**

ASSOCIATION

**FÊTE DE L'ASSOCIATION DE DÉFENSE DE LA CHASSE
ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LURE (ADCEL),**

LE DIMANCHE 30 JUILLET 2000

PLACES DES OMERGUES

- 9 h à 12 h Tir à la cible au fusil de chasse.
- 12 h Apéritif
- 13 h Paella géante suivie d'un concours de boules à la mêlée pour les convives.

CONTACT :

CHRISTIAN JAUFFRET

04 92 62 02 38 (DOM.)

04 92 64 44 33 (TRAV.)